



Orsières, le 9 juin 2026

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI

L'Administration communale rappelle à la population que les collaborateurs du bureau Nomad architectes à Sion sont mandatés pour réaliser l'inventaire du patrimoine bâti communal. À ce titre, ils sont autorisés à photographier les façades et les détails extérieurs des bâtiments. Les clichés réalisés seront utilisés exclusivement dans le cadre de cet inventaire.

Cet inventaire permet de répondre aux exigences des lois fédérales (LPN art. 1 et suivants) et cantonales (LcPN art. 8). Il permettra également à la commune de disposer d'un outil efficace pour protéger et mettre en valeur son patrimoine bâti.

Nous remercions les propriétaires des bâtiments des villages de Commeire, Somlaproz, la Fouly, Prassurny, Chez-les-Reuses de réserver un bon accueil aux collaborateurs du bureau.

Le service Aménagement du territoire et Constructions se tient à votre disposition pour tout complément d'information par téléphone au 027 782 62 76 ou par email à constructions@orsieres.ch.

L'Administration communale